

Chargé de mission fréquentation et sports de nature Responsable du Pôle accueil, éducation, valorisation

Définition – contexte

Officiellement créé par décret du 1^{er} Ministre le 20 décembre 2017, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume rassemble 26 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône.

A la porte de grandes agglomérations (Marseille, Aix, Toulon), le Parc naturel régional de la Sainte-Baume est un territoire remarquable mais fragile, dont les espaces naturels représentent des lieux récréatifs notamment pour la population urbaine voisine. L'augmentation de la fréquentation de ces espaces naturels constatée depuis plusieurs années est entre autre le fait d'une recherche globale de ressourcement de la part des visiteurs, ainsi que de plusieurs sports de nature identifiés dans la charte du Parc comme identitaires (activités itinérantes, spéléologie, escalade, vol libre, course d'orientation, trail). Ces activités participent au bien-être social des habitants et des visiteurs sous la forme de pratiques encadrées, non encadrées ou lors de manifestations. Même si certains lieux de pratique supports de ces activités sont inscrits dans les documents législatifs de planification relatifs aux sports de nature (PDIPR et PDESI), la majeure partie ne sont pas forcément organisés, ni reconnus par les acteurs compétents (Département, Fédérations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels).

En relation avec ses partenaires, le Parc doit veiller à la structuration et la cohérence d'une offre durable de ces sports de nature, afin de participer à son développement économique tout en répondant à la demande sociale, et en ne compromettant ni l'intégrité de son patrimoine naturel, culturel et paysager, ni le bien vivre ensemble de ses habitants et visiteurs.

Missions & Activités

Missions

Sous l'autorité du directeur, il.elle a la responsabilité, dans le cadre de l'élaboration de la Charte du Parc, de coordonner les actions du Parc relatives aux sports de nature, à la fréquentation et la circulation motorisée en espaces naturels. Il.elle assume par ailleurs le rôle de responsable du pôle Accueil, Education et Valorisation.

Activités

Impulser et coordonner des actions dans son domaine d'activités

- Propose et met en oeuvre les orientations de la charte du PNR et assure son suivi dans son domaine d'activités à travers un programme d'action (diagnostic, stratégie, financement, montage, mise en oeuvre, animation et communication, suivi et évaluation)
- Monte, gère et suit des dossiers (appui, ingénierie, formation, animation de réseau, promotion, recherche de financements, suivi administratif et financier, ...)
- Assure le bilan et l'évaluation des opérations conduites, et le cas échéant leur communication en lien avec la chargée de communication
- Participe à l'élaboration et à l'animation de dispositifs d'observatoires territoriaux et d'évaluation

Une autre vie s'invente ici

- Anime et fait vivre la ou les commissions et les groupes de travail du syndicat mixte du PNR en lien avec son domaine d'activités
- Prépare et présente des dossiers aux instances consultatives et décisionnelles du PNR (bureau et conseil syndical)
- Participe à la programmation annuelle du PNR
- Représente le PNR et participe à des réunions en lien avec son domaine d'activités

Assurer le développement raisonné des loisirs et des sports de nature

- Réalise des inventaires et des expertises (espaces, sites et itinéraires sports nature) en lien avec les partenaires externes
- Met en valeur l'offre de sentiers existants au plan patrimonial ou paysager (mise en tourisme, promotion), assure l'accompagnement de projets en matière d'itinérance
- Met en place des sentiers et des supports d'interprétation en lien avec des partenaires
- Assure, avec les partenaires du Parc compétents, une gestion concertée (gestion foncière, balisage, signalétique, promotion, entretien, veille) des lieux de pratique relatifs aux sports de nature à l'échelle du territoire
- Participe à l'instruction des avis du Parc sur les manifestations sportives du territoire, notamment dans le cadre des évaluations d'incidence Natura 2000
- Assure un suivi de fréquentation des milieux naturels (mise en place d'écompteurs, organisation de dispositifs de suivis qualitatifs, analyse des données, préconisations d'actions...)
- Met en œuvre l'action du Parc en matière de maîtrise de la circulation motorisée en espaces naturels (accompagnement des communes, aide à la rédaction d'arrêté municipaux, conciliation des usages...)
- Apporte une assistance technique aux projets d'aménagements structurants sports nature et conduit des projets d'aménagements ou d'équipements structurants en maîtrise d'ouvrage PNR (études foncières, avant projets sommaires, avant projets définitifs) pour les collectivités en partenariat avec des bureaux d'études
- Apporte son appui en cas de conflits d'usages et de problèmes fonciers
- Fait partie de groupes de travail régionaux ou nationaux dans son domaine.

Structurer l'offre du PNR dans son domaine d'activités :

- Contribue à la structuration de l'offre écotourisme et sport nature (Marque Valeurs Parc, formations PNR pour les prestataires...).
- Identifie les prestations du territoire susceptibles d'être associées à la Marque Valeurs Parc et incite les professionnels des activités de pleine nature à s'impliquer dans la « Marque Valeurs Parc » et anime la mise en réseau de ces professionnels
- Participe et/ou coordonne l'élaboration de chartes de bonnes pratiques avec les usagers (escalades, manifestations sportives...)
- Participe à la rédaction de topoguides, cartes, dépliants (partenariats), apporte une assistance aux publications diverses (magazines, presse...) ou un soutien technique et financier pour l'édition de guides de randonnée.
- Contribue aux actions de promotion et d'information du PNR dans son domaine (site internet, newsletter, photos, brochures, salons, sites internet dédié etc.)
- Organise ou co-organise le volet animation des événements sportifs de nature du PNR en lien avec des partenaires (Fête du Parc, Fête du Patrimoine, rando-nettoyage, etc.)

Actions prioritaires 2020 et 2021 de la mission Fréquentation et Sports de nature :

- **Fréquentation**
 - Diagnostic des itinéraires de randonnée du territoire (balisage, signalétique directionnelle, panneau d'information, état des sentiers, ...)
 - Harmonisation globale du balisage et de la signalétique conformément à la Charte officielle du balisage FFRP (couleur de balisage unique, réseau de carrefours)
 - Participation aux projets d'aménagements d'accueil du public des gorges du Caramy, des sources de l'Huveaune et de la forêt domaniale de la Sainte-Baume.
- **Itinérance (pédestre, équestre, VTT et cyclotourisme)**
 - Avancement du projet des Tours de Pays de la Sainte-Baume (conventions de passage, homologation GRP, expertise FFRP, balisage, signalétique, flyer grand public, inauguration...)
 - Création du topo Belles Balades Sainte-Baume
 - Assurer le suivi de diffusion de la carte de randonnée autour de la Montagne Sainte-Baume
 - Déploiement de la plate-forme Chemins des Parcs
 - Suivi des projets des collectivités partenaires
- **Sports de nature prioritaires**
 - Spéléologie : suivi de la mise en place des sentiers karstiques
 - Escalade & vol libre : mise en place de groupes de travail dédiés et élaboration de chartes de bonnes pratiques
 - Trail : suivi du projet Rossignol du Pays d'Aubagne et de l'Etoile PAE et suivi des manifestations récurrentes du territoire (Trail de la Sainte-Baume, Trail de Signes Sud Sainte-Baume, Gem Trail, Marathon de la Provence Verte, Duo Trail de Mazaugues, ...)
- **Manifestations sportives** : Elaboration et suivi de la charte des manifestations sportives écoresponsables, suivi des demandes relevant de Natura 2000, accompagnement des organisateurs, exploitation de la carte réalisée sur la FD Sainte-Baume
- **Circulation motorisée**
 - Accompagnement des communes sur la base du guide technique Sainte-Baume
 - Ajout de réglementation sur les zones de priorité 1 et 2

Le.la chargé.e de mission devra être autonome et sera amené à appréhender une grande diversité de domaines qui nécessite une pluridisciplinarité dans ses approches et une étroite collaboration avec les membres de l'équipe. Par ailleurs, comme tous les chargés de mission du syndicat mixte, il.elle pourra être amené à suivre des projets, actions ou thématiques connexes à la thématique « sports de nature & fréquentation » (événementiel, interparcs PACA, GAL leader, communication, SIG...). Il.elle pourra par ailleurs être amené à mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission.

Assurer la responsabilité du pôle Accueil, Education et Valorisation

Le responsable de pôle garantit la mise en œuvre de la Charte du Parc dans les domaines traités par le pôle dont il a la responsabilité, en transversalité avec les autres pôles.

- **Management et animation de l'équipe du pôle** : encadrement, soutien technique et stratégique, transversalité entre les différents pôles du Parc, lien avec la direction, propose des solutions concernant les problèmes techniques ou de ressources humaines, organisation et animation des réunions de pôle...
- **Participation à la gestion des ressources humaines du pôle** : évaluation des agents placés sous sa responsabilité, gestion des temps et des congés, suivi des plannings...
- **Suivi des programmes d'actions** : programmation et budget annuel des activités du pôle, suivi de la programmation en lien avec les fonctions supports...
- **Pilotage et coordination des relations avec les partenaires et les élus** : contribue à valoriser le pôle, les apports et l'image du Parc auprès des partenaires, se tient informé des relations partenariales de son équipe, participe aux réunions partenariales à caractère stratégique, assure l'interface avec les élus...
- **Participation au comité de direction** : contribue à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi des orientations stratégiques, participe à la préparation du budget et des arbitrages financiers, assure la mise en œuvre solidaire des décisions du comité de direction, est amené à représenter le directeur et à assurer son intérim en son absence...

En fonction de la taille de l'équipe du pôle qu'il elle doit encadrer et de l'importance des programmes opérationnels qu'il elle doit accompagner ou superviser, le responsable de pôle dispose d'un temps de travail défini avec la direction allant de 20 à 30 % d'un équivalent temps plein pour assurer cette fonction. En plus du chargé de mission sports de nature et fréquentation, le pôle Accueil, Education et Valorisation est composé d'une chargée de mission tourisme & culture, une chargée d'accueil, promotion et événements, un chargé de mission Education à l'environnement et au territoire, un binôme d'éco gardes supervisant une douzaine de garde forestiers régionaux en saison estivale.

Type et durée du contrat

Filière technique/administrative, catégorie A Ingénieur / Attaché territorial ou B Technicien (avec expérience)

CDD de 3 ans.

Le recrutement pourra également se faire dans le cadre d'une mise à disposition ou d'un détachement d'autres collectivités ou organismes publics, ou d'une portabilité de CDI de la fonction publique.

Compétences, connaissances requises et aptitudes

Profil recherché :

Maîtrise / Master « Management du sport », Tourisme, ou équivalent, ou Technicien « gestion et protection de la nature » ou « développement touristique » avec expérience d'au moins 5 à 7 ans.

Connaissances :

- Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR et du PNR concerné
- Connaissance fine des équipements structurants (sentiers, itinéraires)
- Activités tourisme, loisirs, sports nature
- Gestion des milieux et activités de pleine nature
- Fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales
- Connaissances réglementaires (environnement, Natura 2000, agriculture, etc)
- Fonctionnement des établissements publics et des collectivités locales
- Modalités de financement, politiques publiques

Savoir-faire :

- Aisance et techniques relationnelles (communication, médiation, prise de parole en public)
- Conduite de projet (identification des besoins, montage et financement, rédaction de cahier des charges)
- Animation de réunion
- Techniques de négociation et de persuasion, gestion des conflits
- Gestion du temps et des priorités
- Techniques d'encadrement (stagiaires, chargés d'études)
- Veille technique
- Bureautique, utilisation de bases de données (systèmes d'information touristique et géographique SIT et SIG)

Capacités :

- Qualités relationnelles (sociabilité, écoute, empathie)
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Adaptabilité, réactivité
- Organisation, rigueur, respect des procédures
- Force de proposition
- Curiosité, ouverture d'esprit
- Diplomatie, patience
- Autonomie
- Aptitudes au travail en équipe et en réseau

Conditions d'exercice

- Localisation : bureau du Syndicat Mixte à PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME
- Conduite de véhicule : permis B + véhicule personnel sur ordre de mission
- Déplacement : Activité amenant à des déplacements réguliers sur l'ensemble des communes du territoire de projet, en Région et en France
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique
- Contraintes horaires : activité principalement exercée en journée 5 jours sur 7 mais des réunions / évènements peuvent se dérouler en soirée et occasionnellement en week-end
- Date de prise de poste : à partir de début Juin 2020 dans la mesure du possible et du préavis de la personne retenue

Dépôt des candidatures

Lettre de motivation à Monsieur le Président + CV+ dernier arrêté de situation administrative (pour les agents publics). Courriel à : recrutement@cdg83.fr

- Date limite de dépôt des candidatures : 26 Avril 2020
- Premier entretien prévu : 19 mai 2020

Documentation élémentaire

Sur la structure et le projet de PNR Sainte-Baume : www.pnr-saintebaume.fr